

Invitation à une activité de formation continue



Titre : Considérations particulières pour la prise en charge des cas complexes de diabète de type 2

No d'activité : 74914

Date : jeudi le 22 octobre 2020

Lieu : Webinaire

Coordonnées :

Objectifs

Module 2 – Considérations particulières pour la prise en charge des cas complexes de diabète de type 2

- identifier les difficultés associées à la maîtrise de la glycémie dans les populations particulières
- discuter de la personnalisation du traitement chez les patients atteints de diabète de type 2 qui présentent des affections concomitantes
- décrire comment les nouvelles insulines permettent aux personnes présentant un cas complexe de diabète de type 2 d'atteindre les valeurs glycémiques cibles en toute sécurité

Président de séance : Dre Ginette Barrière

Horaire

2020-10-22	12:00	13:00	Conférence	Considérations particulières pour la prise en charge des cas complexes de diabète de type 2	Dre Geneviève Mathieu, interniste
------------	-------	-------	------------	---	-----------------------------------

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: emc-amorsl@amorsl.ca.

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

La Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, organisme pleinement agréé en formation continue par le Collège des médecins du Québec, reconnaît 1.00 heure(s) de crédits de catégorie 1 aux participants à cette activité. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté (www.cqdpcm.ca).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Sanofi

Tous les participants sont invités à se créer un compte au www.fmoq.org en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents).

Une procédure détaillée est mise à la disposition du participant en allant sur le portail: <https://www.fmoq.org/formation/politiques/procedure-de-telechargement-des-attestations-ominipraticiens/>.